

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**De la Commune d'ASPREMONT (06790)**

**Séance du 8 juillet 2021**

L'an deux mille vingt et un le huit juillet 2021 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE

Date \_\_\_\_\_ de  
convocation :  
02.07.2021

**Présents** :

M. BONSIGNORE Pascal

M. Joël PIERACCINI

M. ARZANI Jean-Pierre

Mme FAYOLLE Patricia

M. CHAIX Michel

M. MERCIER Thierry

M. ANDRIO Franck

M. MERCIER Thierry

M. COUBETERGUES Benoît

M. BARBIER Olivier

Mme VONNER Isabelle

Mme DI BARTOLO Claire

Mme GIGNOUX Laure

M. LE MORVAN Gilles

Mme HAM Emmanuelle

Mme ASSO-CHARNET Geneviève

**Excusés** :

- Madame GIAUFFRET Caroline a donné pouvoir à Monsieur BONSIGNORE Pascal
- Madame LEBRETON Elisabeth a donné pouvoir à Madame FAYOLLE Patricia
- Madame LEURETTE Cathy a donné pouvoir à Monsieur ARZANI Jean-Pierre
- Madame PERNOT Chantal a donné pouvoir à Monsieur PIERACCINI Joel

Madame FAYOLLE a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 15

Pouvoirs : 4

Votants : 19

AR Prefecture  
**OBJET : MODIFICATION COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES**

006-210600060-20210708-2021\_7\_04-DE

Reçu le 09/08/2021

Publié le 09/08/2021

Vu article L. 2121-22 du CGCT réglementant l'organisation des commissions municipales.

Vu l'article article L. 2121-22 al. 3 du CGCT réglementant la composition des commissions municipales.

Considérant la démission de Monsieur Jean-Louis SICRE représentant la liste « un avenir pour Aspremont » remplacé par Madame ASSO-CHARNET Geneviève et de la demande de Madame Laure GIGNOUX de la liste « Aïmons Aspremont » qui sollicite l'application du principe de la représentation proportionnelle et donc le remplacement de monsieur LE MORVAN Gilles par Madame Emmanuelle HAM.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de bien vouloir déterminer à nouveau les membres des différentes commissions issus des différentes listes.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents et représentés : (contre LE MORVAN Gilles ; abstentions ASSO-CHARNET Geneviève, COUBETERGUES Benoit, VONNER Isabelle, HAM Emmanuelle, MERCIER Thierry)**

- **DECIDE D'APPROUVER** la composition des commissions suivantes :

**Commission Finance** : Pascal Bonsignore, Patricia Fayolle, Franck Andrio, Michel Chaix, Caroline Giauffret, Cathy Leurette, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-Charnet.

**Commission Urbanisme** : Pascal Bonsignore, Joël Pierracini, Franck Andrio, Caroline Giauffret, Isabelle Poetto, Benoit Coubetergues, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-Charnet.

**Commission Travaux** : Pascal Bonsignore, Joël Pierracini, Jean-Pierre Arzani, Claire Di Bartolo, Isabelle Poetto, Thierry Mercier, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-Charnet.

**Commission Enfance, Jeunesse et Sport** : Pascal Bonsignore, Patricia Fayolle, Chantal Pernot, Claire Di Bartolo, Isabelle Poetto, Cathy Leurette, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-Charnet.

**Commission sécurité** : Pascal Bonsignore, Jean-Pierre Arzani, Joël Pierracini, , Chantal Pernot, Thierry Mercier, Isabelle Poetto, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-Charnet.

**Commission Développement Durable et Environnement** : Pascal Bonsignore, Caroline Giauffret, Olivier Barbier, Claire Di Bartolo, Benoit Coubetergues, Cathy Leurette, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-Charnet.

~~Commission Culture et Evènementiel~~ : Pascal Bonsignore, Michel Chaix, Chantal Pernot, Claire

AR Prefecture

Di Bartolo, Olivier Barbier, Cathy Leuret, Laure Gignoux, Emmanuelle Ham, Geneviève Asso-

006-210600060-20210708-2021\_7\_04-DE

Reçu le 09/08/2021

Publié le 09/08/2021

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Au registre sont les signatures.

Aspremont, 13 juillet 2021

Le Maire,



**Pascal BONSIGNORE**